

Déclaration d'accident avec dommages matériels

à envoyer par lettre recommandée à votre assureur dans les 5 jours



Pour tout savoir sur la conduite à tenir en cas d'accident avec votre véhicule, consultez notre Guide du constat amiable.

Si vous avez besoin de retrouver votre n° de contrat auto ou moto, contactez votre Conseiller AXA. Ses coordonnées se retrouvent facilement sur le site en cliquant en haut à droite des pages sur : « Recherchez un Conseiller »

Votre nom :

Votre prénom :

Votre adresse :

.....
.....
.....

N° de téléphone où l'on peut vous joindre :

N° de contrat Assurance auto ou moto :

Date de l'accident :

Garage ayant pris votre voiture en charge

Raison sociale :

S'agit-il d'un garage agréé par AXA ? oui / non

Adresse :

.....

Téléphone :

PJ : Constat amiable

Toutes les déclarations de sinistres sont à votre disposition sur le site web d'AXA, www.axa.fr